

**D'ASSIDUITÉ ET DE CONVICTION :
LES 10 ANS DE L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'AUTODÉTERMINATION DES
PEUPLES ET LES INDÉPENDANCES NATIONALES
(2016-2026)**

Notes pour une allocution de

DANIEL TURP

Président de l'Institut de recherche sur l'autodétermination des peuples et les indépendances nationales

à l'occasion du 10^e anniversaire de création de l'



Lundi 9 mars 2026

Monsieur l'idéateur de l'IRAI, cher Pierre Karl Péladeau,
Chers, chères, membres du Conseil d'administration et du Comité scientifique de l'IRAI,
Distingués invités, distinguées invitées,
Mesdames et messieurs,

J'aimerais vous souhaiter la bienvenue à l'évènement de commémoration du 10^e anniversaire de l'**Institut de recherche sur l'autodétermination des peuples et les indépendances nationales (IRAI)** et vous remercier pour votre présence.

Délivrées en 2016, les lettres patentes de l'IRAI – et ses supplémentaires - donnaient naissance à une personne morale, un organisme sans but lucratif - dont l'objet principal était – et est encore aujourd'hui – de « commander et diffuser des recherches de qualité et accessibles relatives à l'autodétermination des peuples et aux indépendances nationales dans une perspective comparée et internationale ». Certains et certaines d'entre vous s'en souviendront et y étaient, un événement de lancement de l'IRAI se déroulait le 29 septembre 2016 à l'occasion duquel son idéateur, **Pierre Karl Péladeau**, affirmait qu'il était « heureux d'être [...] avec des amis, avec des hommes et des femmes qui ont l'intention de travailler avec assiduité et beaucoup de conviction pour faire en sorte qu'on fasse avancer les travaux sur l'indépendance ».



Il n'est pas immodeste d'affirmer, aujourd'hui, 10 ans plus tard, que l'IRAI, ses chercheurs et chercheuses ont travaillé avec assiduité et beaucoup de conviction. Des universitaires d'ici et d'ailleurs ont réalisé de multiples travaux présentés sous la forme d'études, de notes de recherche, de rapports d'observation et de recensions dont la qualité scientifique est indéniable.

Durant ses premières années d'existence, les travaux ont été effectués d'abord sous la direction de **Geneviève Baril** et ensuite sous celle d'**Alain Thérien**, ce dernier nous faisant d'ailleurs l'honneur de sa présence ce soir et que je salue. Cette direction a ensuite été assumée par un coordonnateur de recherche en la personne d'**Anthony Beauséjour**, devenu depuis lors secrétaire du conseil d'administration de l'IRAI, auquel a succédé – et il est la véritable cheville ouvrière de l'Institut depuis maintenant cinq (5) ans, M^e **Maxime Laporte**. Ce dernier vous présentera d'ailleurs dans quelques minutes les travaux réalisés par l'IRAI depuis la création.

Qu'il me soit permis de souligner que l'IRAI a organisé, conformément à ses objets, plusieurs conférences sur la théorie et les pratiques de l'autodétermination des peuples et les indépendances nationales. La plus importante d'entre elles aura été sans contredit celle du 10 novembre 2017, laquelle a réuni à la Grande bibliothèque des universitaires et spécialistes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes venant des quatre coins de la planète sur le thème « **L'autodétermination des peuples aux XXI^e siècle- Perspectives comparées et internationales** ».



Les personnes participantes et organisatrices au Colloque du 10 novembre 2017

Première rangée (personnes assises, de gauche à droite) :
Nicola McEwen, Jaume López I Hernández, Mercè Barceló i Serramallera et Frida Osorio Gonsen

Deuxième rangée (personnes debout, de gauche à droite) :
Dominic O'Sullivan, Geneviève Baril (directrice générale de l'IRAI), Alain Dieckhoff, Esther Déom (administratrice de l'IRAI), Wolfgang Danspeckgruber, Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Pierre Karl Peladeau (idéateur et fondateur de l'IRAI), Daniel Turp (président de l'IRAI), Guy Lachapelle (administrateur de l'IRAI), Emanuel Castellari et David Haljan

L'IRAI a également parrainé et co-parrainé plusieurs autres colloques, conférences et journées d'étude. Avec des partenaires internationaux, il a organisé un webinaire avec le **Liechtenstein Institute on Self-Determination at Princeton University** - un institut que mon collègue - et membre du Conseil d'administration – **Guy Lachapelle** avons d'ailleurs rendu visite - sur « **Le droit collectif des peuples à déterminer librement leur statut politique** ». L'Institut s'est également associé à la **Fondation Coppieters** de l'Alliance libre européenne, dont le siège est à Bruxelles, pour l'animation d'un webinaire sur le thème « **Constitutions démocratiques et processus constitutifs en Europe** ».



Au plan national, l'IRAI a collaboré avec le **Centre québécois du droit de l'environnement**, l'**Association québécoise de droit constitutionnel**, l'**Institut de recherche sur le Québec**, **Droits collectifs Québec**, la **Coalition pour l'abolition de la monarchie au Québec**, le **Mouvement national des Québécoises et des Québécois** et la **Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal** pour l'organisation d'événements à caractère scientifique.

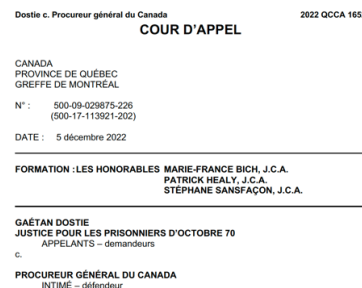
Ces événements ont porté sur « Les pouvoirs du Québec en matière environnementale », « Le rapatriement inconstitutionnel de 1982 ? », « L'abolition de la monarchie au Québec », De l'Acte de Québec à la Constitution du Québec » et « De la monarchie canadienne à la République québécoise ». J'exprime ici ma reconnaissance aux dirigeants et dirigeantes de ces organisations qui ont accepté de mettre en commun leurs ressources avec celles de l'IRAI afin d'améliorer les connaissances scientifiques et de favoriser un dialogue citoyen ouvert et constructif... et dont la présence ici ce soir est appréciée.



La vie de l'IRAI a également été marquée par des interventions judiciaires destinées à rappeler l'importance que revêt le droit à l'autodétermination des peuples ainsi que les personnes qui s'en font les défenseurs ou sont victimes de sa violation. Ainsi, l'Institut est intervenu dans l'affaire **Carles Puigdemont** contre le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada relativement au refus d'autoriser la venue du président légitime de Catalogne au Québec.

Collaborant avec le regretté **Frédéric Bastien** et Droits collectifs Québec, l'IRAI a également cherché à faire déclarer inconstitutionnel le rapatriement de la Constitution du Canada. Ayant épuisé ses recours internes, l'Institut a présenté une communication au Comité des droits de l'homme de l'ONU fondée en particulier sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Maxime Laporte et moi-même nous sommes d'ailleurs rendus à Genève le 17 avril 2024 à cette fin.

Pour donner suite à son étude intitulée *Démésures de guerre : abus, impossible et victimes d'octobre 1970*, l'IRAI a également pris fait et cause pour l'une des victimes de la crise d'octobre, le poète et archiviste **Gaétan Dostie**. Dans cette affaire, nos recours internes ont également été épuisés et les nos tribunaux, tant la Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec que la Cour suprême du Canada, ont refusé de statuer sur le fond de l'affaire. Une communication a dès lors été présentée l'automne dernier au même Comité des droits de l'homme. Représentant Gaétan Dostie, M^e Laporte y invoque les violations continues subies par celui-ci du fait notamment du déni de justice dont il a fait l'objet. L'examen de ces communications est en cours.



Daniel Turp et Maxime Laporte
Genève, 17 avril 2025

D'autres beaux moments ont marqué le parcours de notre institut depuis 10 ans. La bataille remportée par l'IRAI contre l'Agence de revenu du Canada pour obtenir le statut d'organisme de bienfaisance compte parmi ceux-ci.

Il en va de même pour la mission d'observation du procès des leaders indépendantistes de Catalogne effectuée à l'invitation d'International Trial Watch par Anthony Beauséjour, Stéphanie Tougas et moi-même qui s'est déroulée à Madrid en Espagne du 15 au 18 avril 2019.



Statut d'organisme de bienfaisance refusé: Péladeau et Turp en appel
Le Soleil, 28 juin 2018



Stéphanie Tougas, Daniel Turp et Anthony Beauséjour
Madrid, 18 avril 2019

Maxime Laporte et moi-même avons également été observateurs lors de la Conférence annuelle du Scottish National Party à Aberdeen en Écosse et avons eu l'occasion d'échanger avec le « First Minister » écossais, son ministre de l'Indépendance et son secrétaire à la Constitution, aux Affaires étrangères et à la Culture.



Humza Yousaf
Premier ministre



Angus Roberson
Secrétaire à la Constitution



Jamie Hepburn
Ministre de l'indépendance



Et mérite aussi d'être mentionné la signature en septembre 2025 dernier, ici même, d'un *Mémoire d'accord* entre l'IRAI et la Fondation Coppitiers dans lequel les parties s'engagent à collaborer pour promouvoir la recherche sur les questions relatives à l'autodétermination.



Mémoire d'accord pour un partenariat

entre la

Fondation Coppitiers.

Rue de la pépinière 1, 1000 Bruxelles, Belgique
Représentée par Antonia Luciani, Présidente

et l':

Institut de recherche sur l'autodétermination des peuples et es indépendances nationales,
612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Québec
Représenté par Daniel Turp, Président.

Le geste le plus important – et probablement le plus structurant- qui aura été posé dans la jeune histoire de l'IRAI aura été la création, en 2024, du **Programme AQUIN** (Programme de recherche sur les aspects financiers, économiques et monétaires de l'accèsion du Québec à l'indépendance nationale). Celui-ci prévoit l'attribution à chaque année de contrats de recherche d'une valeur 25 000,00 \$ à trois (3) étudiants ou étudiantes de maîtrise ou de doctorat évoluant au sein d'une université québécoise ou fréquentant une institution d'enseignement supérieur à l'étranger.

Avis de nomination

« C'est avec une immense fierté que je dévoile aujourd'hui le nom des membres de la cohorte 2024-2025 de notre nouveau Programme de recherche sur les aspects financiers, économiques et monétaires de l'accèsion du Québec à l'indépendance nationale (AQUIN). »

Félicitations à vous trois et bon succès dans vos recherches! »

– Daniel TURP, président de l'IRAI
Pour en savoir plus, visitez notre site www.ira魁bec.com



Jean-Philippe BOMBAY (Harvard)

Justine GRENIER (Ottawa)

Jasmin RACINE (Laval)



INSTITUT DE RECHERCHE
SUR L'AUTODÉTERMINATION
DES PEUPLES ET LES INDÉPENDANCES
NATIONALES

Et nous notre idéateur, Pierre Karl Péladeau, aura le plaisir de vous annoncer lors de son allocution aujourd'hui la création d'un nouveau programme destiné aux chercheurs et chercheuses d'expérience qui devrait aussi donner de l'élan aux travaux de recherche de l'IRAI.

Je tiens à remercier tous ceux et toutes celles qui ont contribué à faire de l'IRAI un acteur qui s'est affirmé progressivement comme un acteur dans la Cité et en particulier les membres de son actuel Conseil d'administration, **Guy Lachapelle**, **Nicolas Marceau** et notre nouveau venu **Stéphane Roussel**, qui composent d'ailleurs le Comité scientifique que je préside. Y siègent également **Marie-Anne Alepin**, **Anthony-Beauséjour**, et - je lui exprime en notre nom une gratitude toute particulière – sa trésorière **Annick Bélanger**.

L'IRAI ne pourrait avoir vu le jour il y 10 ans sans celui qui en est l'idéateur, qui a été si généreux depuis la fondation de l'Institut – et que je remercie aussi du fond du cœur en notre nom à tous et toutes – et à qui je cède maintenant la parole - monsieur **Pierre Karl Péladeau**.

